



Belgique
partenaire du développement

La Guinée et ses partenaires européens lancent deux programmes majeurs en appui au système de santé guinéen.

CONAKRY, le 16 juin 2025 - Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, la Délégation de l'Union européenne en Guinée, l'Ambassade de Belgique en Guinée et l'Ambassade de France en Guinée ont procédé ce jour, à Conakry, au lancement officiel du Programme d'appui au secteur de la santé en Guinée (PASSGUI) et du Projet d'appui aux Instituts Nationaux de Santé publique (INSP). La cérémonie a été présidée par M. le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, Dr Oumar Diouhé BAH, en présence de son homologue de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes vulnérables, Mme Charlotte DAFFÉ, ainsi que de leurs Excellences les Ambassadeurs de l'Union européenne, Mme Jolita PONS, de la France, M. Luc BRIARD, et de la Belgique, M. Guy HAMBROUCK. La cérémonie de lancement a rassemblé une centaine de participants.

Le Projet d'appui aux instituts nationaux de santé publique (INSP) vise à renforcer les capacités des institutions nationales de santé publique afin de garantir une meilleure prestation des services. Il s'articule autour de deux grands objectifs. Le premier consiste à améliorer les compétences des INSP pour qu'ils puissent formuler des politiques fondées sur des données fiables et adaptées au contexte guinéen. Le second cible l'intégration d'outils numériques modernes pour optimiser la collecte, l'analyse et l'utilisation des informations sanitaires. Le projet d'une durée de 48 mois est financé par l'Union européenne à hauteur 4 200 000 euros et mis en œuvre par l'agence belge de coopération internationale, Enabel.

Le Programme d'appui au secteur de la santé en Guinée (PASSGUI) bénéficie d'une enveloppe globale de 20 200 000 euros (environ 200 milliards GNF), financés par l'Union européenne et par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères français (MEAE). Le projet est piloté par le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, et sa mise en œuvre pour la période 2025 - 2028 est assurée par Enabel et Expertise France. Tout en mettant à profit les acquis des programmes financés par l'Union européenne, la France et la Belgique, le PASSGUI vise le développement de la couverture sanitaire universelle (CSU) par une action structurante de réformes sectorielles dans les domaines de la gouvernance, de l'offre de soins, des médicaments, des ressources humaines et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de financement de la santé.

La mise en place d'une expérience pilote d'Assurance Maladie Universelle (AMU) est envisagée. Cette expérience sera basée sur une offre de services et de soins de santé de qualité au niveau primaire et secondaire et sur un système de financement des soins, d'accompagnement et de contrôle, en achat stratégique de services. Le projet est mis en œuvre au niveau central et dans deux zones d'apprentissage opérationnel : Conakry et la

région de Nzérékoré.

L'Union européenne et ses Etats Membres sont à côté des Guinéennes et Guinéens, comme acteurs principaux de changement pour la mise en place d'un service de santé de qualité et accessible, avec au centre la personne humaine.

Pour plus d'informations, contacter :

Point de contact, Mamady2 Condé: mail. Conde.MAMADY@eeas.europa.eu. Tel : (+224) 622 72 58 37

